



APPEL À CANDIDATURE **Exposition photographique**

Matières et procédés anciens revisités dans la photographie contemporaine (titre provisoire)

Exposition du samedi 28 novembre 2026
au dimanche 14 mars 2027

Au Château des Tourelles - Espace artistique
98, rue Paul-Déroulède - 92 270 Bois-Colombes
Ouvert du mercredi au dimanche de 14h à 18h

1.Contexte et thématique

La Ville de Bois-Colombes souhaite mettre à l'honneur le médium photographique qui fêtera ses 200 ans d'histoire en 2026.

A travers l'organisation d'une exposition collective, elle souhaite faire découvrir aux visiteurs la diversité de la photographie contemporaine et notamment la tendance actuelle à réutiliser des techniques anciennes et matériaux inattendus. Les visiteurs découvriront ainsi des propositions artistiques larges, des pratiques et motivations poussant à réutiliser des techniques primitives et de se nourrir d'expérimentations autant chimiques, matérielles que conceptuelles. La présentation des artistes contemporains prendra place au 1^{er} étage du château.

En introduction à l'exposition, le parcours de trois photographes de la 2^{ème} moitié du XIX^{ème} siècle et début XX^{ème} siècle sera présenté au rez-de-chaussée. Il s'agit de personnages ayant vécu la fin de leurs jours dans la commune.

L'exposition sera prolongée par des visites commentées et actions culturelles.

Cette exposition ambitionne de

- mettre en avant l'histoire de la photographie en faisant connaître ses procédés et ses matériaux : le photogramme, l'ambrotype, le daguerréotype, le collodion, le cyanotype, le travail des matériaux type verre, bitume, gélatine à travers la présentation de 3 photographes ayant vécu durant la seconde moitié du XIX^e et d'artistes contemporains
- d'explorer le lien entre les artistes actuels et leur réutilisation des techniques anciennes
- de sensibiliser à la diversité de la discipline photographique, questionner tous les publics, en adaptant le propos, sur la définition même de la photographie (matérialité, usages, multiplicité, immédiateté...) à travers des dispositifs de médiation et d'éducation à l'image,
- d'inciter les publics à aller voir des expositions de photographies en communiquant sur les différentes expositions présentant des travaux de photographes du XX^{ème} siècle et surtout actuels au sein d'autres sites culturels de la ville.

2. Conditions de participation

Cette exposition, présentée du samedi 28 novembre 2026 au dimanche 14 mars 2027 est ouverte à des photographes majeurs professionnels ou non professionnels s'intéressant à l'histoire et procédés photographiques anciens en utilisant un ou plusieurs techniques parmi les suivantes : collodion humide, cyanotype, gomme bichromatée, daguerréotype, travail de la matière photographique type gélatine ou matériaux anciens, tirage sur plaque de verre, etc.).

Un droit de monstration de 500 euros (toutes taxes comprises) sera proposé aux artistes professionnels. Le montant indiqué par la collectivité est ferme et non révisable. Les artistes professionnels devront fournir **après sélection** un document prouvant leur statut professionnel (extrait de Kbis, statut de société, attestation URSSAF contenant le numéro de SIRET). Si l'artiste a le statut d'Artiste-Auteur, il devra préciser s'il est dispensé de précompte en joignant un justificatif. En fonction du régime social de l'artiste-auteur, le montant du droit de monstration comprendra la TVA et les charges sociales. L'artiste devra également fournir un RIB portant son nom ou celui de son entreprise ainsi qu'un n° de SIRET avec précision du statut.

3. Présentation de l'espace d'exposition

Situé dans le quartier Centre de Bois-Colombes au sein du square Franklin-Roosevelt, le château des Tourelles est un espace municipal dédié à la culture depuis octobre 2022. Il a pour vocation d'offrir une vision large de l'art en ouvrant ses portes à des artistes représentatifs de la diversité des courants et des tendances de l'art, au travers de la présentation d'expositions collectives et thématiques, l'organisation de rencontres avec le public et l'accueil de résidences d'artistes.

Le château des Tourelles comporte un espace d'exposition sur 2 étages pour une surface totale d'environ 130 m². Une salle plongée dans le noir, la BOÎTE NOIRE qui, selon les besoins scénographiques, peut servir d'espace de projection ou d'espace d'exposition. Parallèlement, L'ATELIER, lieu de pratique artistique, accueille durant toute la saison un public hétéroclite souhaitant découvrir une pratique ou explorer de nouvelles techniques, durant quelques heures ou lors de stages, sur plusieurs séances etc. Cette ancienne demeure bourgeoise a été construite en 1893 pour Maria Marcel, une corsetière parisienne. Elle est l'œuvre des architectes Albert et Paul Leseine. Il s'agit d'une imposante bâtisse de style éclectique typique du XIX^e siècle, mélangeant des éléments architecturaux de diverses époques, du gothique à l'art nouveau. La parcelle a été achetée par la ville de Bois-Colombes en 1928 pour son espace vert. Le bâtiment a alors accueilli des associations, la caisse des écoles, la bibliothèque municipale, puis à partir de 1950, la Sécurité Sociale. Après des travaux de réhabilitation entre 2021 et 2022, cet édifice a été transformé en espace artistique, ouvert depuis le 1^{er} octobre 2022.

4. Conditions de sélection

La sélection des candidatures est réalisée à distance. Un comité de sélection constitué d'élus, de personnes qualifiées et des équipes culturelles se réunira courant juin 2026 pour examiner les dossiers. Sa décision, transmise par mail, est sans appel. Parmi les critères de sélection des dossiers figure la proscription de toute promotion de la haine, du racisme, de la violence et tout caractère diffamatoire.

5. Calendrier

Diffusion et publicité de l'appel à candidature	Du vendredi 3 avril au mardi 2 juin 2026 17h
Transmission de la réponse aux artistes	Au plus tard le vendredi 10 juillet 2026
Dépôt des œuvres et installation par l'artiste	Entre le mardi 17 et le 19 novembre 2026
Temps d'exposition	Du samedi 28 novembre 2026 au dimanche 14 mars 2027
Vernissage sur invitation	Date communiquée ultérieurement
Retrait des œuvres sur site par les artistes	Entre le lundi 15 et le mercredi 17 mars 2027

6. Informations relatives à l'exposition des œuvres

Les œuvres présentées devront être originales. Les copies seront exclues.

Le transport des œuvres ainsi que les frais de transport, d'hébergement et de repas des artistes sont à leur charge.

Les dates du dépôt et retrait sont spécifiées dans le calendrier prévisionnel ci-dessus. Les artistes s'engagent à fournir en temps souhaité la liste des œuvres à assurer par la Ville. Lors du dépôt et du retrait, l'emballage ainsi que le déballage sont à la charge de l'artiste. Les œuvres devront correspondre à celles choisies par le comité lors de la sélection en juin sous peine de ne pas être exposées. Seule une entente avec la Direction de l'action culturelle en cas de non disponibilité de l'œuvre pourra déroger à cette règle.

L'équipe du château se charge de la scénographie et de l'accrochage des œuvres. Dans le cas d'œuvres complexes ou d'installations, cette mise en place sera effectuée de concert par l'artiste et l'équipe. Le choix final d'accrochage revient au commissariat d'exposition. Les œuvres devront être munies d'un système d'accrochage solide. Elles devront comporter un système d'accrochage permettant d'accueillir des crochets assez épais. Le château des Tourelles est en effet doté de rails d'exposition accueillant des filons en nylon (ou éventuellement en métal) avec des crochets d'accrochage (cf photographies ci-après). Les murs et les plafonds ne peuvent pas être percés. Nous vous demandons de vous en tenir au système d'accrochage proposé.

Tout visiteur intéressé par une œuvre se met en relation avec l'artiste concerné. La Ville n'est en aucun cas associée à d'éventuelles transactions.

Les artistes exposant autorisent la ville de Bois-Colombes à représenter, à reproduire et à diffuser gracieusement les images des œuvres fournies ainsi que les données indiquées sur tout support de communication dans le cadre de cette exposition. L'exposant garantit qu'il est le titulaire de l'intégralité des droits de propriété sur l'œuvre et certifie que les œuvres présentées ne sont pas des copies.

La participation des artistes implique l'acceptation de l'ensemble de ces informations.

7.Dossier de candidature

Votre dossier devra comporter :

- Un CV artistique à jour spécifiant le statut de l'artiste (professionnel ou non professionnel, affiliation éventuelle ADAGP).
- Un dossier présentant votre travail général, votre démarche, votre technique, vos axes de travail et vos expériences de médiation éventuelle.
- 5 à 10 visuels d'œuvres susceptibles d'être exposées en format JPEG (information format des œuvres : format papier minimum de 20 X 20 cm. Pas de format maximum requis).

Date butoir pour candidater : mardi 2 juin 2026 à 17h

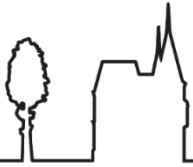
Les candidatures sont à réaliser uniquement en ligne via un formulaire sur le site de la Ville de Bois-Colombes : <https://www.bois-colombes.fr/ville-sportive-et-culturelle/festivals-et-manifestations/comment-exposer-a-bc/>

Coordonnées

Ville de Bois-Colombes
Château des Tourelles - *Espace artistique*
98, rue Paul-Déroulède
92270 Bois-Colombes

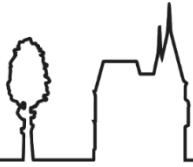
Renseignement complémentaire

01 84 11 75 65 ou expo@bois-colombes.com



Château des Tourelles
Espace artistique





Château des Tourelles Espace artistique

Vues du rez-de-chaussée





Château des Tourelles Espace artistique

Vues du 1^{er} étage





Château des Tourelles
Espace artistique

Système d'accrochage : rails, filons transparents et crochets d'exposition

